

FICHES- PROJETS

Médiathèque
d'Hyères

PARTENARIAT EDUCATION NATIONALE
CLASSES MATERNELLES ET ELEMENTAIRES

2025
2026



[HTTPS://MEDIATHEQUE.VILLE-HYERES.FR/](https://mediatheque.ville-hyeres.fr/)

Place Théodore Lefevre
83400 Hyères
04 94 00 11 30



Inaugurée en 2005, la médiathèque d'Hyères est un équipement municipal.

Dotée d'une collection riche et diversifiée (84200 livres, 184 abonnements à des revues, 1065 partitions, 22700 CD, 1000 vinyles, 800 textes audio, 13800 DVD, 9420 livres patrimoniaux dont 337 livres d'artistes), la médiathèque propose aussi des ressources numériques très importantes accessibles sur son site : autoformation, livres numériques et mangas (ToutApprendre), presse en ligne (Cafeyn), offre VOD (Arte VOD/Universciné, Ma petite médiathèque et Les Yeux doc), playlists audio et vidéo (Deezer et YouTube), musique en ligne (Cité de la musique Philharmonie de Paris), patrimoine numérisé (152 livres, 6792 revues, 10 manuscrits).

Avec 155 places assises disponibles et 42 postes informatiques publics avec accès internet et connexion wifi publique, la médiathèque a accueilli en 2022 plus de 100 000 personnes.

Ce catalogue s'adresse spécialement aux enseignants des cycles 1, 2 et 3 et propose une offre culturelle variée.

Il détaille l'organisation des visites de classes selon un parcours culturel précis avec *la visite découverte*, préalable à toute autre, puis *les visites en autonomie* et *les visites thématiques*.

Il présente également les malles thématiques.

Pour rappel, chaque enseignant peut obtenir le droit au prêt collectif gratuit pour sa classe en remplissant un contrat partenaire (formulaire téléchargeable sur le site de la médiathèque et en annexe).

Espérant vivement nouer des liens forts avec l'Éducation Nationale, nous sommes à votre disposition pour que, ensemble, nous puissions satisfaire la jeunesse dans sa découverte de la culture.

CATALOGUE

VISITE DÉCOUVERTE

Visite Découverte de l'espace Jeunesse	6
--	---

VISITE EN AUTONOMIE

Visite en autonomie à l'espace Jeunesse	10
---	----

VISITE THÉMATIQUE

Contes Cycle 1 et 2	14
Contes Cycle 3	16
Contes détournés	18
Kamishibai	20
Livres animés	22
BDécouverte	24
Pourquoi lit-on des romans ?	26
Emotions Maternelles	28
Emotions Cycle 2 et 3	30
Philo Primaires : Bulle de sagesse	32

MALLE THÉMATIQUE

Liste	36
-------	----

ANNEXE

Prix des Incorruptibles	38
Contrat Partenaire	40

DÉCOUVERTE



VISITE DÉCOUVERTE

DÉCOUVERTE



**SONIA
LUBRANO-
HONDAA**
*Bibliothécaire
référente*

**EQUIPE
JEUNESSE**
*Bibliothécaires
suppléants*



DURÉE : 1h maternelle / 1h30 élémentaire



PUBLIC : Cycle 1 , 2 et 3



QUAND :

- Mardi, vendredi matin et mardi, jeudi, vendredi après-midi sur rendez-vous
- Accueil d'une seule classe à la fois
- Fréquence d'une visite toutes les 6 à 8 semaines environ
- Réservation de la prochaine visite lors de la précédente



OBJECTIFS :

- Faire découvrir la richesse et la diversité des collections
- Visiter l'espace Jeunesse de la médiathèque
- Donner envie aux enfants de revenir s'inscrire individuellement

MÉDIATHÈQUE

PROCESSUS :

Présentation ludique et adaptée à l'âge des enfants des collections, du fonctionnement de la structure, des modalités d'inscriptions



Sélection et emprunt de documents par les élèves selon les consignes de l'enseignant

«Racontage» d'une ou deux histoires



AUTONOMIE



VISITE ÉCHANGE

AUTONOMIE



ÉQUIPE
JEUNESSE

Bibliothécaires
référents



DURÉE : 1 heure



PUBLIC : Cycle 1, 2 et 3



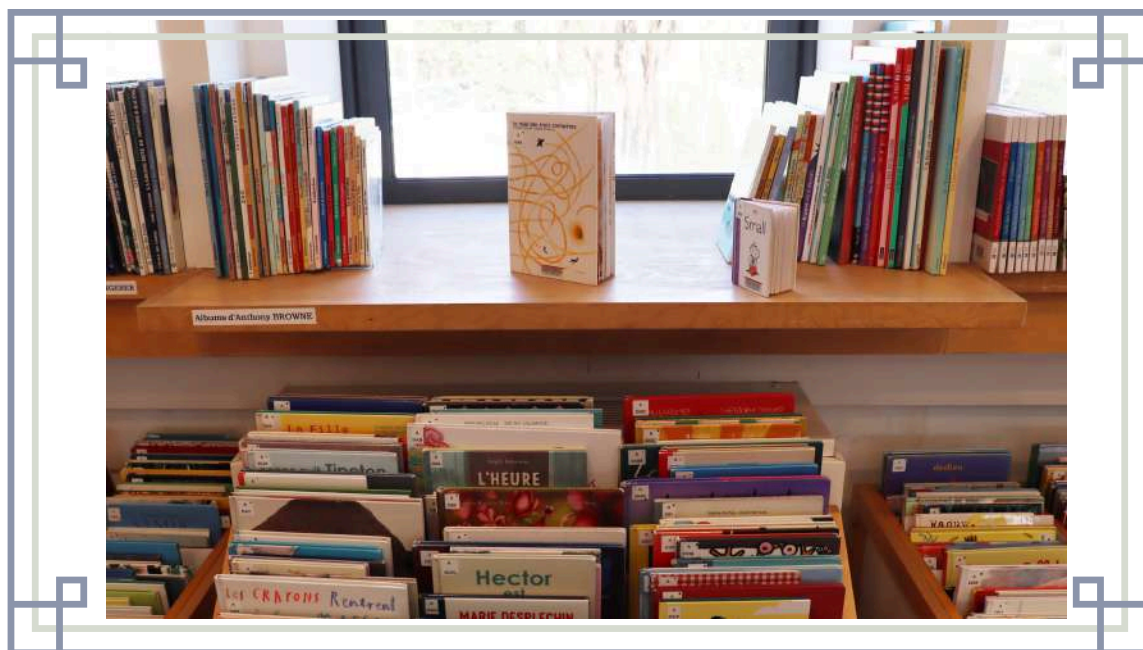
QUAND :

- Mardi, jeudi, vendredi après-midi sur rendez-vous
- Accueil d'une seule classe à la fois
- Fréquence d'une visite toutes les 6 à 8 semaines environ
- Réservation de la prochaine visite lors de la précédente



OBJECTIFS :

- Favoriser l'autonomie
- Identifier les documents selon leur typologie
- Se familiariser avec l'organisation et la répartition des collections Jeunesse



PROCESSUS :

Sélection et emprunt de documents, par les élèves selon les consignes de l'enseignant



OBSERVATIONS :

Possibilité pour les classes maternelles de faire ce type de visite en matinée

THÉMATIQUE

CONTES

CYCLE 1 & 2

THÉMATIQUE



PERRINE
GIRAUDO
LAURIE
MEYNIEUX

*Bibliothécaires
référentes*



DURÉE : 1 heure



PUBLIC : Cycle 1 et 2



QUAND : A partir du mois de janvier de l'année en cours



OBJECTIF :

Faire découvrir les contes de manière ludique avec jeux,
devinettes et lectures d'histoires

PROCESSUS :

- Définition globale du conte : origine, personnages, structure du récit
- Jeu de reconstitution du conte des Trois Petits Cochons
- Devinettes avec livre animé
- Jeu d'identification des personnages de contes
- Lecture de contes



CONTES CYCLE 3

THÉMATIQUE



**KATIUSCIA
GALLICO**

*Bibliothécaire
référente*

**JULIEN
LEYDIER**

*Bibliothécaire
suppléant*



DURÉE : 1 heure



PUBLIC : Cycle 3



QUAND : A partir du mois de janvier de l'année en cours

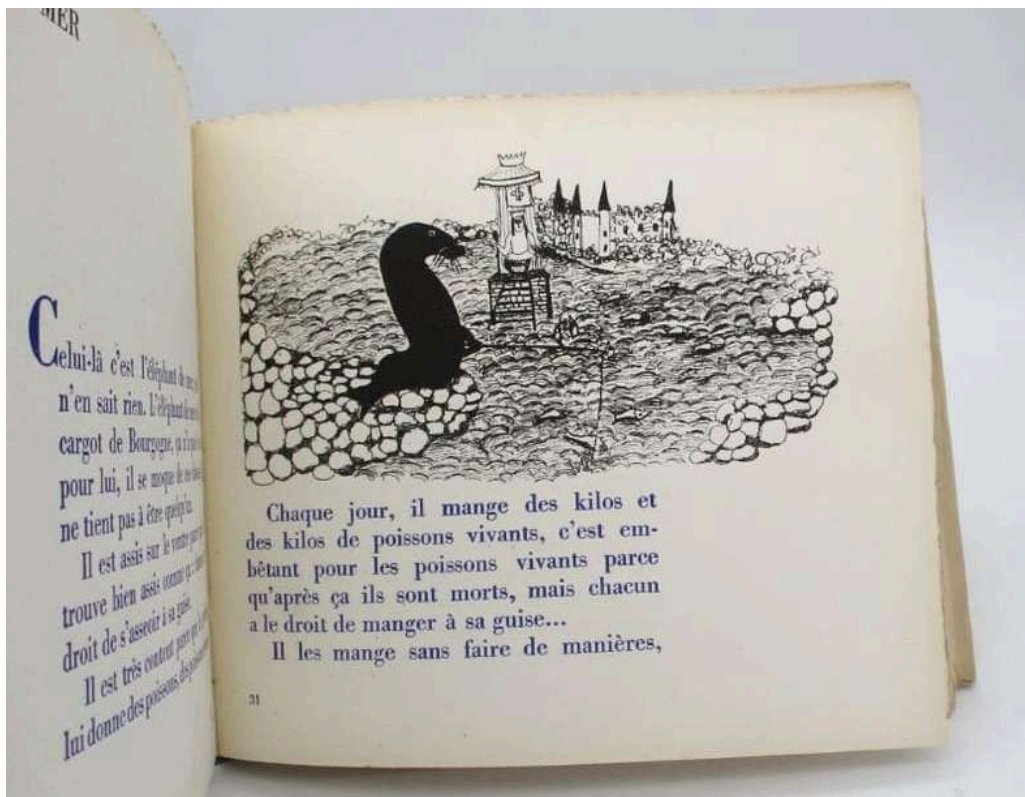


OBJECTIFS :

- Définir ce qu'est un conte : son origine et quelques caractéristiques
- Montrer les variantes de certains contes selon les pays
- Faire découvrir la notion de « conte détourné »

PROCESSUS :

- Qu'est ce qu'un conte ?
 - Ce qu'il n'est pas : mythes et légendes (avec des exemples)
 - Son origine (étymologique et historique)
 - Sa structure (schéma actanciel) et son rôle
- Jeu de devinettes autour des variantes de 4 contes avec des extraits de récits
- Questionnement sur les indices qui permettent de reconnaître les contes originaux



KAMISHIBAÏ

THÉMATIQUE



JULIEN
LEYDIER

*Bibliothécaire
référent*

KATIUSCIA
GALLICO

*Bibliothécaire
suppléante*



DURÉE : 1 heure



PUBLIC : Cycle 1, 2, 3



QUAND : A partir du mois de janvier de l'année en cours



OBJECTIFS :

- Expérimenter une forme de lecture différente à la fois comme spectateur (de la Maternelle au CM2) mais aussi comme lecteur (CM1 et CM2)
- Réfléchir collectivement sur ce qu'est, et ce que permet la lecture à voix haute
- Déterminer l'originalité et la spécificité du kamishibai par rapport aux autres formes artistiques
- Découvrir des éléments de culture et d'histoire relevant d'autres pays

PROCESSUS :

- Lectures de kamishibai : avec et sans sonorisation
- Présentation de l'origine du kamishibai
- Présentation du butai et de sa manipulation
- Pour les enfants de CM1-CM2 : Mise en pratique de la lecture de kamishibai



LIVRES ANIMÉS

THÉMATIQUE



ODILE
BRUNO
PERRINE
GIRAUDO
LAURIE
MEYNIEUX

*Bibliothécaires
référentes*



DURÉE : 1 heure



PUBLIC : Cycle 1 et 2



QUAND : A partir du mois de janvier de l'année en cours



OBJECTIF :

Faire découvrir les livres Pop-up et 3D avec lecture d'histoires, démonstrations et possibilité de les manipuler

PROCESSUS :

- Explication et définition
- Typologie des livres animés : les pop-up, les livres carrousels, les livres sonores, les livres à rabats, à tirettes, les livres en réalité augmentée...
- Démonstration et manipulation des livres avec les enfants
- Lecture d'une histoire



BDÉCOUVERTE

THÉMATIQUE

JULIEN
LEYDIER

*Bibliothécaire
réfèrent*



DURÉE : à déterminer



PUBLIC : CE2, CM1, CM2



QUAND : A partir du mois de janvier de l'année en cours

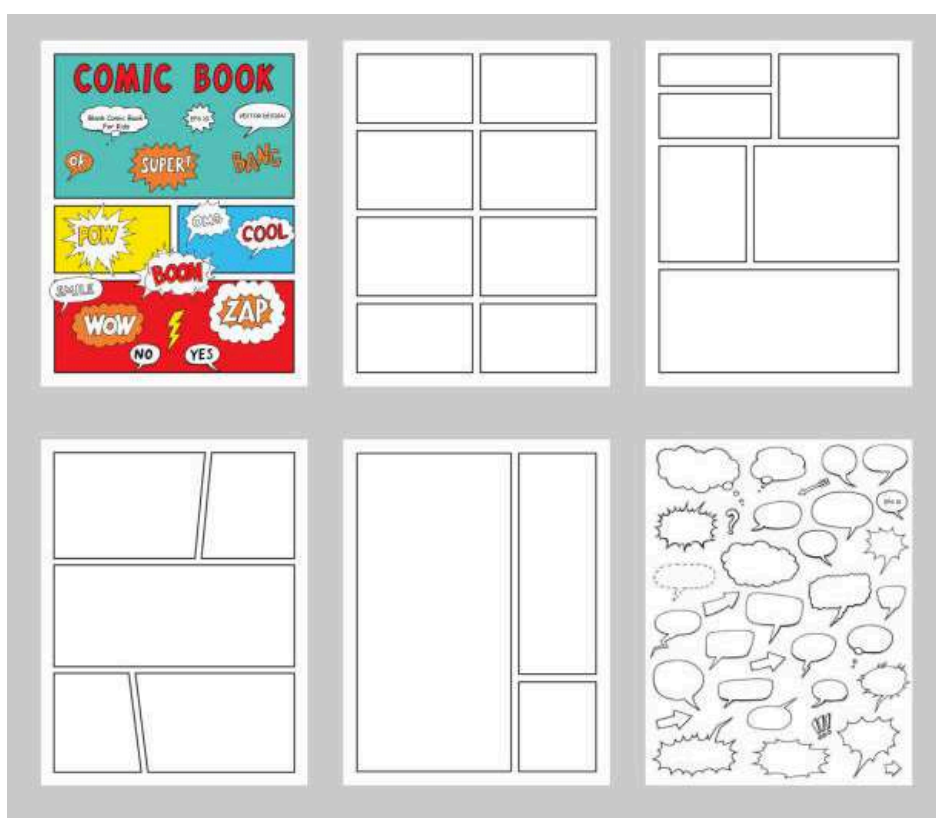


OBJECTIFS :

- Essayer de répondre collectivement à la question **Qu'est-ce qu'une BD ?** : établir avec les élèves les différents critères d'identification (formels et stylistiques) qui permettent de reconnaître et distinguer une bande dessinée d'un album, d'un tableau ou d'un roman par exemple
- Essayer de répondre collectivement à la question : « **Comment fonctionne une Bande dessinée ?** » : déterminer ensuite ensemble, sous formes de différentes séances d'observation et de création, les procédés, les techniques et les moyens propres de la bande dessinée pour raconter ses histoires et produire du sens

PROCESSUS :

Au travers d'exemples empruntés à l'histoire de la bande dessinée et à ses formes, les participants pourront aborder les origines de la BD, la séquentialité, la composition et la mise en page, l'utilisation des cases, les signes et codes graphiques (phylactères, onomatopées, emanatas), l'utilisation du langage (dialogues, récitatifs), les ellipses (retranscrire un mouvement, l'écoulement du temps, découpage de l'action), l'échelle des plans, l'art du mouvement...



OBSERVATION :

Selon le choix du nombre de séances, chaque rencontre pourra donner lieu à des ateliers pratiques et à des mises en situation (reconstitution de planches, comment cadrer, choix et symbolique des phylactères, utilisation de l'appli BDNF...)

POURQUOI LIT-ON DES ROMANS ?

THÉMATIQUE



JULIEN
LEYDIER

*Bibliothécaire
référent*

KATIUSCIA
GALLICO

*Bibliothécaire
suppléante*



DURÉE : 40 à 45 minutes



PUBLIC : CE1, CE2, CM1, CM2



QUAND : A partir du mois de janvier de l'année en cours

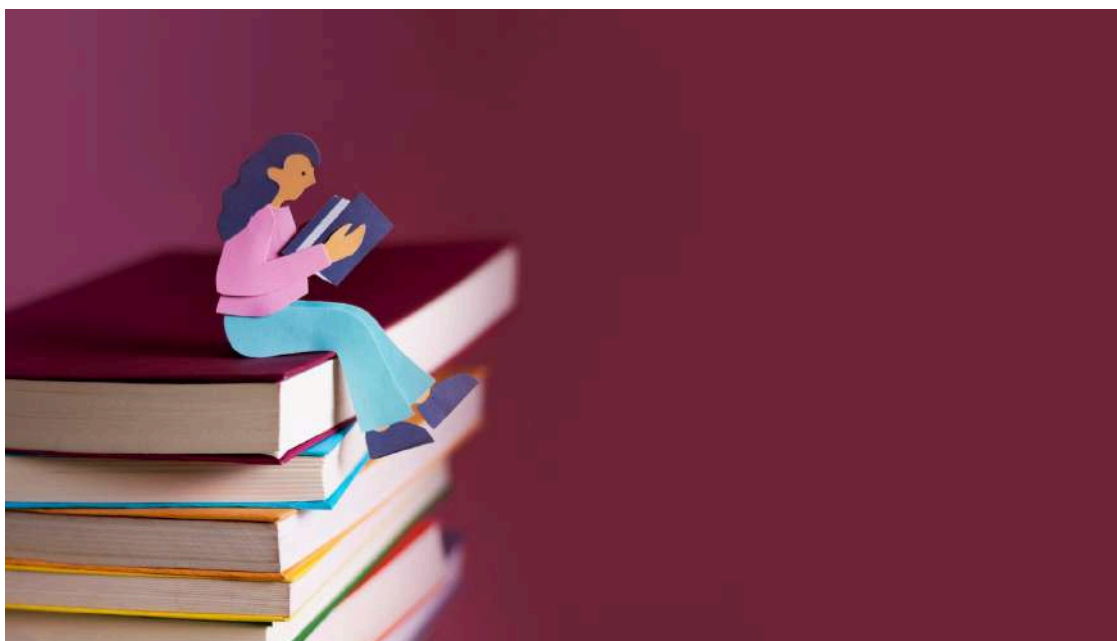


OBJECTIFS :

- Faire découvrir des romans Jeunesse
- S'interroger collectivement sur nos pratiques de lecture et sur notre rapport aux livres
- Définir ensemble ce qui fait la spécificité du roman
- Réaliser une ou plusieurs courtes vidéos sur un livre, un thème, un auteur...

PROCESSUS :

- La séance s'articulera entre lectures d'extraits et discussion guidée par un questionnement nourri par les remarques des élèves
- On s'interrogera notamment sur les rituels de lecture, sur le rôle et les effets de la lecture, sur l'emploi de la fiction romanesque (l'identification aux personnages, le travail sur le langage, le rapport au réel, l'expression des ressentis...)
- Il ne s'agira pas d'être exhaustif, l'important étant d'instaurer une réflexion interactive tenant compte des expériences de chacun



OBSERVATION :

La séance durera entre 40 et 45 minutes. Les enseignants, souhaitant emprunter des documents avec leur classe à l'issue de la séance, sont invités à le préciser au moment de la prise de rendez-vous

ÉMOTIONS MATERNELLES

THÉMATIQUE



KATIUSCIA
GALLICO

Bibliothécaire
référente



DURÉE : 1 heure



PUBLIC : Cycle 1



QUAND : A partir du mois de janvier de l'année en cours



OBJECTIF :

Développer l'intelligence émotionnelle en apprenant à reconnaître et à exprimer les émotions

PROCESSUS :

- Identifier les émotions :

A partir d'un album de littérature jeunesse sur le thème des émotions, nous allons essayer de les reconnaître en les nommant, en les décrivant à partir des illustrations

- Exprimer les émotions :

Petit Jeu de devinettes sur les expressions du visage et les attitudes des personnages (à l'aide d'imagiers d'art et de photographies)



OBSERVATION :

Le choix des documents varie en fonction de l'âge et de la maturité des enfants

ÉMOTIONS

CYCLE 2 & 3

THÉMATIQUE

KATIUSCIA
GALLICO

Bibliothécaire
référente



DURÉE : 1 heure



PUBLIC : Cycle 2 et 3



QUAND : A partir du mois de janvier de l'année en cours



OBJECTIF :

Développer l'intelligence émotionnelle en apprenant à reconnaître et à exprimer les émotions

PROCESSUS :

- A partir de la lecture d'un texte de littérature jeunesse, nous allons décrire et distinguer les émotions grâce au langage écrit. Par exemple la description physique du ressenti, les comparaisons ou métaphores éventuellement utilisées pour exprimer l'émotion. Cela se fait par questionnement
- Petit jeu de devinettes autour des expressions émotionnelles dans les arts visuels (peinture, sculpture, photographie)
- C'est quoi une émotion ? A quoi ça sert ?

En guise de conclusion, recherche d'une définition collective à partir de tout ce que les enfants auront retenu de la séance



OBSERVATION :

Le choix des documents diffère en fonction de l'âge et de la maturité des enfants

ATELIER PHILO

BULLE DE SAGESSE

THÉMATIQUE



KATIUSCIA
GALLICO

Bibliothécaire
référente



DURÉE : A déterminer



PUBLIC : Cycle 2 et 3



QUAND : A partir du mois d'octobre de l'année en cours



OBJECTIFS :

- S'initier à la pratique de la philosophie
- Participer à une discussion à visée philosophique permet aux enfants d'apprendre à penser par eux-mêmes. Cela développe des compétences de conceptualisation, d'argumentation et de problématisation
- Ces échanges visent également à instaurer une posture démocratique en travaillant sur les règles de discussion et d'écoute

Enfin, la pratique de la philosophie instaure un nouveau rapport au savoir car les réponses ne sont pas évaluées. Il n'y a pas de bonnes ou de mauvaises réponses



PROCESSUS :

- A la médiathèque : La séance se déroule en demi groupe. Pendant qu'une partie est en discussion dans le Minoditorium, l'autre peut consulter des documents dans l'espace jeunesse. Ensuite il échangent
- En classe : l'activité du groupe qui n'est pas en train de discuter, est à déterminer avec le professeur
- La séance est introduite par l'explicitation des règles permettant le bon déroulement du débat philosophique. Chacun est invité à dire ce qu'il pense tout en respectant le point de vue des autres. Ces règles sont présentées à la première séance et rappelées aux suivantes si la classe a plusieurs séances. Le point de départ : une image, une situation vécue, un texte lu..., prémices d'une réflexion qui amène un questionnement ouvert
- Chacun est invité à exprimer son point de vue en utilisant des arguments, des exemples ou des contre-exemples. Les propos successifs sont reformulés si besoin et le débat est relancé quand le groupe bloque sur une notion
- On conclut sur une définition collective de la notion abordée
- Durée de la discussion : 30 min



OBSERVATIONS :

Le nombre de séances peut varier d'1 à 4 en fonction du projet de l'enseignant et de la disponibilité de la bibliothécaire.

La formule est à déterminer en commun accord

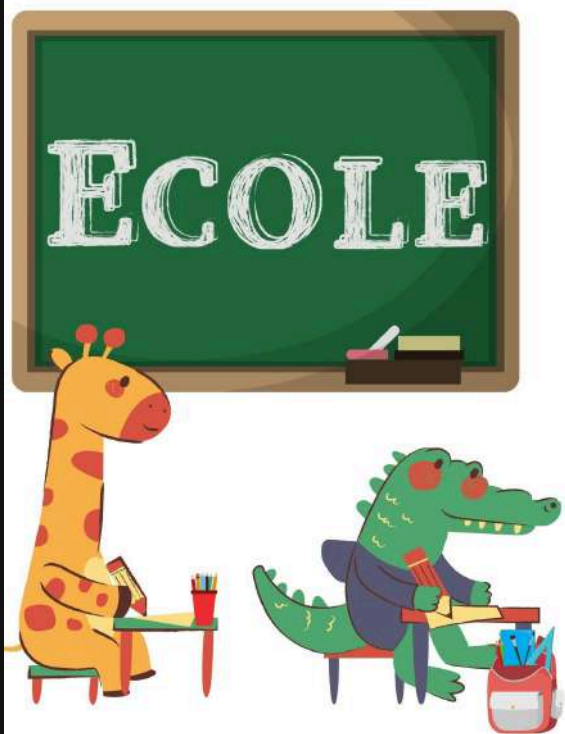
Plusieurs thèmes sont proposés, les professeurs intéressés pourront en demander la liste à la référente de l'atelier

MALLE THÉMATIQUE

LISTE

MALLE THÉMATIQUE

MALLE ECOLE



MALLE COULEURS



ODILE
BRUNO

*Bibliothécaire
référente*

ÉQUIPE
JEUNESSE

*Bibliothécaires
suppléants*



DURÉE DE PRÊT : 2 mois



PUBLIC : Enseignants



QUAND : La réservation d'une malle (par téléphone ou sur place) s'effectue au moins 48 h à l'avance



OBJECTIFS :

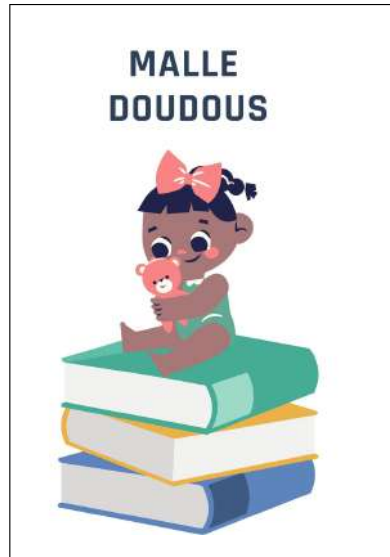
Fournir aux enseignants un outil de travail complémentaire à la fois ludique et pédagogique

Pour connaître la liste ainsi que le contenu des malles thématiques, nous vous invitons à vous rendre sur le portail en ligne de la médiathèque



PROCESSUS :

L'Espace Jeunesse propose aux équipes éducatives le prêt de malles thématiques rassemblant pour chacune d'elle une large sélection de documents sur un sujet particulier pouvant être abordé en classe



Ces malles, constituées d'un nombre de documents variable (entre 30 et 45 en moyenne), peuvent être composées d'albums, de documentaires, de livres CD, de contes, etc. selon le niveau et/ou la thématique choisis

La plupart existent en 2 ou 3 exemplaires, afin d'en faciliter la rotation. Le niveau de lecture indiqué pour chaque sélection est donné à titre indicatif et l'intérêt des ouvrages proposés peut largement dépasser la tranche d'âge indiquée. Ces malles laissent aux enseignants une grande liberté quant à leur utilisation : ce sont eux qui, par leur médiation, feront de ces malles thématiques des outils pédagogiques



OBSERVATIONS :

- Les malles thématiques peuvent être empruntées par tout enseignant ou documentaliste titulaire d'une carte « collectivité » et à jour de son inscription et de ses emprunts, dans la limite d'une malle par personne à la fois, et dans la mesure où l'espace libre sur la carte le permet. Le prêt est consenti pour 2 mois
- la date fixée pour les retraits/retours est impérative. Une malle retirée en retard ne sera pas prolongée. Les retraits/retours de malles se font aux heures d'ouverture au public exceptés les mercredis et samedis après-midi
- Les malles constituent un tout et doivent être empruntées uniquement dans leur intégralité. Elles doivent également être rendues complètes
- Une malle incomplète ou contenant des documents dont l'état nécessite le remplacement ne sera pas acceptée jusqu'au remplacement du (des) document(s) par l'emprunteur

ANNEXE



PRIX DES INCORRUPTIBLES

sous réserve

ANNEXE



**SONIA
LUBRANO-
HONDAA**

*Bibliothécaire
référente*

**JULIEN
LEYDIER**

*Bibliothécaire
suppléant*



PÉRIODE : D'octobre à mai



PUBLIC : Cycle 1, 2, 3



BUDGET : A déterminer



OBJECTIFS :

- Participer au jury d'un prix littéraire
- Formuler et exprimer les raisons de son choix, défendre un point de vue
- Organiser et participer à une séance de vote



PROCESSUS :

- Découverte de la Médiathèque
- Découverte de la sélection
- Rendez-vous à déterminer pour l'accompagnement : ateliers lecture/écriture, débat, jeux et quiz ...
- Rencontre avec un auteur et/ou un illustrateur qui peut donner lieu à une interview et/ou une captation
- Projection d'une œuvre audiovisuelle avec les classes suivie d'un débat
- Séance de vote et proclamation des résultats
- Retour d'expérience, discussion sur les résultats nationaux



OBSERVATIONS :

Il est nécessaire que la médiathèque ainsi que l'établissement scolaire soient adhérents à l'association Prix des Incorruptibles et commandent les livres de la sélection



Convention partenaire

« Prêt collectif »

Écoles, crèches, centres de loisirs et associations

☐ 1e adhésion

☐ Renouvellement

Entre les soussignés :

La Médiathèque d'Hyères

Place Théodore Lefevre - 83400 Hyères

Tél. : 04 94 00 11 30

Mail : administration.mediathèque@mairie-hyeres.com

Représentée par : **François CARRASSAN**, Adjoint au Maire

Et

LA COLLECTIVITÉ

Dénomination : _____

Adresse : _____

Téléphone : _____

Mail : _____

Représentée par le ou la Responsable : _____

- | | |
|--|---|
| ☐ Association | Âge des éventuels enfants adhérents : |
| ☐ Crèche | Effectif : |
| ☐ Centre de loisirs | Âges des enfants : Effectif : |
| ☐ École | Niveau scolaire : Effectif : |
| ☐ Autre | Effectif : |

TITULAIRE DE LA CARTE D'ADHÉRENT

M, Mme, Mlle : _____

Fonction : _____

Adresse : _____

Téléphone : _____

Mail : _____

Il a été exposé et convenu ce qui suit

ARTICLE 1 - OBJET

Les parties conviennent d'une possibilité d'emprunt de documents imprimés appartenant à

la ville d'Hyères à compter du/...../..... pour une durée de 1 an, renouvelable deux fois sur demande écrite, dans la mesure où aucune modification n'est apportée à la présente convention.

ARTICLE 2 – CONDITIONS DE PRÊT

L'emprunt sera de 60 documents imprimés et de 5 livres-cd maximum pour une durée de 2 mois maximum. Les documents audiovisuels ne peuvent être prêtés aux collectivités en raison d'une restriction juridique.

ARTICLE 3 – ENGAGEMENT DE LA MÉDIATHÈQUE

La Médiathèque s'engage à :

- Autoriser le prêt d'imprimés (livres, revues, BD, livres-cd...) gratuitement aux collectivités qui le souhaitent
- Conseiller et donner toute information nécessaire au choix des documents

ARTICLE 4 – ENGAGEMENT DE LA COLLECTIVITÉ BÉNÉFICIAIRE

La Collectivité s'engage à :

- Désigner un interlocuteur qui est :
 - responsable de l'accompagnement du groupe en cas d'accueil dans les locaux de la Médiathèque,
 - responsable de l'emprunt et de la restitution des documents qui figurent sur la carte dont il est titulaire.
- Définir son ou ses projets pédagogiques, culturels ou éducatifs afin de permettre un accompagnement adapté de la part de la Médiathèque. Cette définition doit être renseignée dans l'annexe jointe à la présente convention.
- Respecter les horaires et rendez-vous fixés avec la Médiathèque. En cas d'empêchement, contacter la Médiathèque.
- Respecter et faire respecter le Règlement intérieur de la Médiathèque.
- Restituer tous les documents empruntés en bon état et propres.
- Respecter les dates de retour. En cas d'impossibilité, contacter la Médiathèque pour convenir une éventuelle prolongation.
- Prendre connaissance et respecter les modalités spécifiques liées à l'emprunt des malles thématiques.
- Ne pas utiliser les documents à des fins personnelles.
- En cas de perte et de détérioration d'un document, le remplacer à l'identique ou, à défaut, le rembourser selon les stipulations du Règlement intérieur.

ARTICLE 5 – SUSPENSION DE LA CONVENTION

La Médiathèque se donne le droit de surseoir à la présente convention en cas de transgression répétée des règles fixées ci-dessus.

Fait à Hyères, le/...../.....

Le Responsable
de la Collectivité

Le Titulaire
de la carte d'adhérent

L'Adjoint au Maire

François CARRASSAN

Pour une meilleure visibilité des actions pédagogiques de vos établissements, la médiathèque peut, sous réserve de disponibilité et de contraintes techniques légères, mettre à disposition son auditorium.

Cela implique concrètement :

- le prêt de l'auditorium et du matériel pour la projection, le débat, la représentation, etc.
- le soutien logistique par le personnel de la médiathèque
- la communication et la diffusion de l'événement par la médiathèque (affichage, portail internet, réseaux sociaux, etc.)

A titre d'exemple, un tel partenariat a pu se faire avec Agricampus lors du Festival Alimenterre.

La prise de rendez-vous débutera jeudi 9 octobre à partir de 13h30 sur place ou par téléphone aux horaires d'ouverture de la médiathèque

INFORMATIONS PRATIQUES

Horaires de la Médiathèque

Mardi, Jeudi 13h30 – 18h

Mercredi, Vendredi, Samedi 10h – 18h

Portail Internet : mediatheque.ville-hyeres.fr
Facebook : facebook.com/Mediathequedhyeres
X : twitter.com/media_hyeres

Place Théodore Lefevre - 83400 Hyères
Tél. 04 94 00 11 30